



## **AFFICHAGE EXTERNE**

### **DIRECTEUR (TRICE) D'INSTALLATION - REMPLACEMENT DURÉE INDÉTERMINÉE**

**CPE La Becquée/ Des Petits pommiers - Installation Scott – 78, rue Amanda-Gustave, Scott  
Installation syndiquée de 62 places incluant 10 poupons**

**Joignez-vous à notre équipe de gestion bienveillante et engagée.**

#### **Présentation de la corporation :**

Le CPE La Becquée – CPE-BC des Petits Pommiers regroupe **7 installations** (et un projet de développement de **90 nouvelles places**, dont 30 poupons) ainsi qu'un **bureau coordonnateur de 560 places**. Nous offrons des services éducatifs dans deux régions administratives : **la Capitale-Nationale** et **Chaudière-Appalaches**. Milieu syndiqué.

#### **Notre mission :**

Offrir des services éducatifs de qualité, pour assurer le développement global de chaque enfant.

#### **Nos énoncés de valeurs :**

- Répondre aux besoins des familles;
- Le respect de l'individu;
- La quête de l'excellence;
- L'esprit de collaboration;
- Maintenir un bon climat de travail.

#### **Sommaire descriptif du poste :**

Sous la responsabilité de la direction générale, la personne titulaire du poste assure le **fonctionnement optimal de l'installation** dont elle a la charge, conformément aux règlements

en vigueur, et ce, dans le respect de la mission, des valeurs, du plan stratégique et du plan d'action annuel du CPE.

Elle gère le personnel et veille à l'application de l'approche éducative **HighScope** ainsi que des politiques du CPE, dans le but de favoriser le bien-être et le développement global des enfants.

Grâce à une gestion efficace, elle contribue directement à l'atteinte des objectifs organisationnels.

Un soutien lui est offert par une équipe composée notamment d'une **directrice au développement et soutien de la qualité**, d'une **équipe administrative**, d'une **directrice à l'administration** et d'autres **gestionnaires expérimentés**.

### **Attributions caractéristiques :**

- 1. Gérer l'offre de services éducatifs ainsi que la relation avec les parents-utilisateurs de l'installation afin de favoriser le développement global des enfants, ce qui inclut :**
  - 1.1. Encadrer l'application de l'approche éducative et de la politique alimentaire du CPE dans l'installation;
  - 1.2. Offrir un soutien pédagogique aux membres du personnel éducateur et en faire le suivi ;
  - 1.3. Informer les parents-utilisateurs actuels et potentiels sur l'approche éducative et la politique alimentaire du CPE;
  - 1.4. Accueillir les familles et superviser l'intégration des enfants de manière à favoriser un partenariat avec les parents;
  - 1.5. Organiser les groupes de façon à répondre aux besoins des enfants, à respecter les ratios réglementaires et à optimiser le taux d'occupation;
  - 1.6. Planifier, organiser et encadrer la réalisation des activités spéciales de l'installation;
  - 1.7. Traiter les plaintes des parents selon la politique du CPE et en assurer le suivi;
  - 1.8. Indiquer, au besoin, des ressources externes aux parents-utilisateurs et, s'il y a lieu, agir à titre d'intermédiaire lors de l'intervention de professionnels;
  - 1.9. Participer à des activités avec des partenaires locaux et promouvoir les services de l'installation comme convenu avec la DG.
  
- 2. Gérer le personnel de l'installation sous sa responsabilité conformément à la politique de gestion des ressources humaines pour favoriser une contribution optimale du personnel à la réalisation de la mission du CPE, ce qui inclut :**
  - 2.1. Planifier, organiser et superviser l'exécution du travail du personnel de l'installation de manière à assurer le respect de la réglementation applicable ainsi que les politiques et les procédures du CPE;
  - 2.2. Identifier les besoins de perfectionnement du personnel et organiser des activités de formation selon le plan de formation du CPE;
  - 2.3. Évaluer le personnel conformément au processus d'appréciation du rendement du CPE et formuler des recommandations à la DG;
  - 2.4. Effectuer l'évaluation CLASS;

- 2.5. Embaucher le personnel de l'installation en obtenant les autorisations requises et s'assurer de l'accueillir et de l'intégrer au sein de l'équipe;
- 2.6. Comblent les besoins temporaires de main-d'œuvre et encadrer le personnel remplaçant dans l'accomplissement de ses tâches et responsabilités;
- 2.7. Appliquer les mesures disciplinaires ou administratives selon la politique du CPE;
- 2.8. Utiliser divers moyens de communication pour assurer la diffusion de l'information au sein de l'équipe de travail;
- 2.9. Préparer et animer des réunions d'équipe dans le but de favoriser le partage de connaissances, la résolution de problèmes et l'amélioration continue aux fins de la réalisation du plan d'action.

**3. Gérer les affaires administratives de l'installation conformément au budget qui lui est accordé, ce qui inclut :**

- 3.1. Effectuer le suivi budgétaire de l'installation;
- 3.2. Planifier et approuver les dépenses liées au renouvellement de l'inventaire régulier selon les balises budgétaires autorisées;
- 3.3. Fournir la documentation et les données pertinentes à la préparation de rapports et de demandes de subvention visant l'installation, ainsi qu'aux activités comptables, comme la planification budgétaire et la production des états financiers;
- 3.4. Planifier et superviser l'entretien et la réparation des locaux, des équipements et de la cour extérieure et, le cas échéant, conclure les contrats de service requis;
- 3.5. Identifier et transmettre à la DG les besoins de l'installation en matière d'acquisition de mobilier, d'aménagement et de rénovation;
- 3.6. Assurer la mise à jour, la conservation et la confidentialité des dossiers de la clientèle et du personnel de l'installation;
- 3.7. Conclure des ententes de services selon la politique d'admission du CPE et en fonction des besoins réels des parents-utilisateurs de façon à maximiser le taux d'occupation et de présence de l'installation.

**4. Contribuer aux travaux de l'équipe de direction, ce qui inclut :**

- 4.1. Participer à l'élaboration et à l'actualisation de la planification stratégique et budgétaire, du plan d'action annuel, des politiques et de l'approche éducative du CPE;
- 4.2. Proposer à l'équipe de direction des moyens adaptés à l'installation pour atteindre les objectifs du plan d'action annuel, les mettre en place et en faire le suivi;
- 4.3. Émettre son point de vue professionnel sur des questions soumises à l'équipe de direction.

## Compétences clés de la direction adjointe en installation :

- **Développement des services** : orientation qualité, atteinte des objectifs.
- **Gestion opérationnelle** : planification, optimisation, esprit d'analyse.
- **Leadership** : mobilisation d'équipe, développement du personnel, adaptation au changement.
- **Relations interpersonnelles et communication** : climat positif, communication claire, gestion constructive des conflits.

## Exigences :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en éducation à l'enfance;
- Formation universitaire (acquise ou en voie d'obtention) — minimalement un certificat dans l'un des domaines suivants : gestion des organisations, ressources humaines, pédagogie ou management;
- Ne pas avoir d'empêchement judiciaire en lien avec l'emploi;
- Formation CLASS (un atout);
- Bonne connaissance du milieu des centres de la petite enfance (un atout);
- Connaissance du développement de l'enfant (un atout).

## Statut et conditions de travail :

**Remplacement à durée indéterminée** de 5 jours par semaine. Rémunération annuelle selon les fourchettes du ministère de la famille et avantages sociaux compétitifs, nous considérons votre expérience dans le calcul des vacances. Entrée en fonction dès que possible.

## Pour postuler :

Veuillez transmettre  **votre lettre d'intention ainsi que votre curriculum vitae** à madame Martine Beaupré, directrice générale, à l'adresse courriel [martinebeaupre@becqueepommiers.com](mailto:martinebeaupre@becqueepommiers.com). Seules les candidatures retenues seront contactées.

